

LA GAZETTE DU NUMÉRIQUE

LE BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAVALETTE TUDE DRONNE



MARS/AVRIL 2024 - NUMÉRO 6



1 - Se méfier de prix trop attractifs

Consultez les petites annonces de locations de vacances semblables pour se faire une idée des prix de location. Et recherchez la location de vacances sur plusieurs sites Internet pour voir si elle est proposée au même prix partout.

2 - Demander des informations complémentaires sur la location de vacances

Vérifiez si le bien proposé existe vraiment, en se procurant son adresse précise, puis vérifier avec Google Maps par ex. Ensuite un coup de fil aux services de la mairie, de police est une solution pour s'assurer que le bien existe bien ou pour savoir si elle a déjà fait l'objet de plainte pour arnaque.

Pensez à demander des photos des pièces qui ne sont pas présentées, idéal pour faire fuir les éventuels escrocs.

3 - Privilégier les contacts par téléphone, ne pas se contenter d'échanges par mail, mais joindre la personne directement par téléphone

Obtenir un numéro de téléphone permet de vérifier si ce dernier est bien valide et de s'assurer que le propriétaire de la location de vacances est bien joignable.

4 - Exiger un contrat de location en bonne et due forme

5 - Attention aux demandes d'acompte trop élevé

En général, l'acompte demandé correspond plutôt entre 20 % et 25 % au plus du coût total, mais pas supérieur à 30%.

Ne versez pas cet acompte trop tôt (pas avant 6 mois avant le début de la location) et, dans tous les cas, jamais avant d'avoir signé le contrat de location.

6 - Refuser les demandes de paiement par mandat cash ou transfert d'argent, surtout à l'étranger

Au moment du paiement d'une location de vacances, vérifiez bien que ce dernier ne s'effectue pas sur un site internet non sécurisé (non sécurisé = [http](http://pratique.leparisien.fr) <http://pratique.leparisien.fr>)

7 - Consulter les commentaires d'autres usagers

Consultez les avis de personnes qui ont déjà réservé la location de vacances convoitée pour se faire une idée de leurs opinions concernant son emplacement, sa propreté, son équipement, etc.

8 - Réagir rapidement en cas de suspicion d'arnaque à la location de vacances

En cas de versement d'acompte ou d'arrhes, il est important de prévenir rapidement sa banque pour demander qu'elle bloque le paiement. Selon les cas, la banque peut exiger un dépôt de plainte.

Il existe un portail officiel de signalement des contenus illicites de l'Internet : "Arnaque sur internet (THESEE, Pharos, ...)"



GOOGLE LENS, VOUS L'AVEZ TOUS !

Ouvrez Google Et vous le verrez

Google

Astuces

Cet outil

Effectuez une recherche sur Google ou saisissez une URL

vous permet à partir de votre appareil photo de faire une recherche, une traduction d'un document et même de localiser une photo prise d'un endroit dont vous ne vous souvenez pas du nom.

Ouvrez le, prenez une photo de l'objet recherché, de la notice en anglais de votre machine et lancez la recherche. Voilà vous saurez où l'acheter, ou de quoi il s'agit ou vous aurez la traduction en français de votre notice. Essayez-le !



Le saviez-vous ?

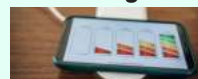
STOP AUX IDÉES REÇUES

✗ Mettre son téléphone tombé dans l'eau dans du riz



Ne fonctionne pas : au bout de 48h, seul 13% de l'humidité dans le tel a été absorbé et en plus, les particules de riz rentrent dans le téléphone et se collent aux composants et les abiment.

✗ Attendre de vider complètement son tel pour le mettre en charge



Non : Il est préférable de faire des petites charges pour maintenir son téléphone entre 30% et 80%, plutôt qu'une longue charge de 0 à 100%.

✗ L'utiliser quand il charge

Non : vous ne devez pas utiliser votre téléphone durant sa charge.



RAPPEL

Chèque énergie 2023 : vous avez jusqu'au 31 mars 2024 pour utiliser l'aide.

Près de 6 millions de Français vont bénéficier du chèque énergie en 2024. L'aide sera envoyée entre le 2 avril et le 15 mai 2024.

<https://www.chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/cheque/pre-affectation>



LES AVENTURES DE MARTINE ET JEAN-PAUL CYBER : CONNAÎTRE LES TERMES PEUT AIDER !



Créé avec l'application **BoF** développée par la {BnF}



Quels sont les avantages ?

Simplicité

Ce service est le prolongement numérique de votre carte d'identité. Aussi simple que de présenter votre titre dans le monde physique

Sécurité

Ce service vous protège du piratage de vos données d'identité. Vous les transmettez en toute sécurité, elles ne peuvent ni être usurpées, ni falsifiées - et encore moins commercialisées.

Maîtrise

Avec la nouvelle carte d'identité, un code personnel et un téléphone mobile, vous gardez la main sur la diffusion et l'usage de vos données d'identité.

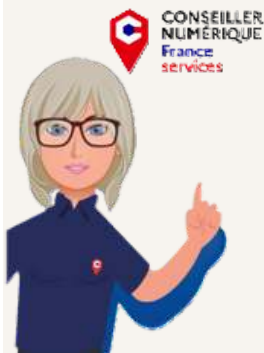
Comment l'utiliser ?

Une carte et une puce dans laquelle sont stockées les données d'identité de base, ou données pivot (prénom et nom de naissance, date et lieu de naissance, sexe).

Un code associé, qui permet à l'utilisateur d'exprimer son consentement lors de l'utilisation de ses données.

Une application pour créer son identité numérique, faciliter son utilisation et accéder à des usages dédiés.

Consultez le site internet <https://france-identite.gouv.fr/>



Vous pouvez me contacter !
Sandrine BARDE
06 69 99 38 62
POUR UNE QUESTION,
UNE AIDE OU
UN ACCOMPAGNEMENT
NUMÉRIQUE

Lundi : Espaces France Services (EFS) Montmoreau
Mardi : EFS Villebois-Lavalette
Mercredi : EFS St-Séverin
Jeudi : EFS Chalais

